

DECISION

Numéro : 2020- 03 - 02 .

OBJET : marché MAPA – Agrandissement du Gîte Lilas de Gouville et création de sanitaires

Le Maire de Mesnils sur Iton,

Vu l'article L. 2122-22 (4°) du code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance du 26 novembre 2018 relative à la commande publique

Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 du nouveau code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2019-06 du 31 janvier 2019, déléguant au maire le pouvoir « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

Vu que le montant prévu de cette dépense justifie la conclusion d'un marché à passer selon une procédure adaptée,

Vu l'acte d'engagement signé en date du 06 Novembre 2019

Vu l'avenant n°1 signé en date du 25 février 2020

DÉCIDE

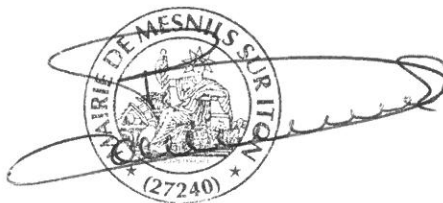
Article 1^{er} : La prestation conclue avec l'entreprise MALCHIODI ayant son siège 1 Avenue de Conches – Damville à Mesnils-Sur-Iton passe de 40 842.96 € TTC à 41 802.96 € TTC.

Article 2 : Les crédits nécessaires au paiement des dépenses découlant de ce marché seront inscrits au budget 2020, au chapitre 23.

Fait à Mesnils sur Iton, le 20 Mars 2020.

Le Maire,

Colette BONNARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200084812-20200320-2020-03-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2020

Notification : 25/03/2020



AVENANT N° 1

Commune de MESNILS-SUR-ITON – Agrandissement du gîte de GOUVILLE et création de sanitaires

Le présent avenant est passé, entre :

- Madame BONNARD Colette, Maire de MESNILS SUR ITON

et :

- L'Entreprise MALCHIODI – 1, Avenue de Conches – Damville – 27240 MESNILS SUR ITON

ARTICLE 1 : OBJET DU PRESENT AVENANT

Le présent avenant a pour but :

- a) d'introduire un modificatif au bordereau de prix, pour travaux modificatifs du lot n° 1 : TERRASSEMENT / MACONNERIE
- b) de fixer le nouveau montant du lot n° 1 : TERRASSEMENT / MACONNERIE

ARTICLE 2 : TRAVAUX MODIFICATIFS

Le bordereau de prix du lot n° 1, est modifié suivant devis joint du 16/01/2020

- H.T.....	800.00
- TVA 20 %.....	160.00
- T.T.C.....	960.00

ARTICLE 3 : MONTANT TOTAL DU LOT N° 1 : TERRASSEMENTS / MACONNERIE

Ainsi qu'il en résulte, le montant des travaux pour le lot n° 1 : TERRASSEMENTS / MACONNERIE, passe de : 40 842.96 Euros T.T.C. (QUARANTE MILLE HUIT CENT QUARANTE DEUX EUROS ET QUATRE VINGT SEIZE CENTIMES), à : 41 802.96 Euros TTC (QUARANTE ET UN MILLE HUIT CENT DEUX EUROS ET QUATRE VINGT SEIZE CENTIMES).-

ARTICLE 4

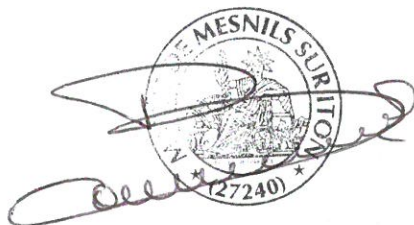
Aucune modification n'est apportée aux autres clauses du marché initial.

Dressé, le 25 Février 2020

Fait en un seul original

Madame BONNARD Colette

Entreprise MALCHIODI



**ENT. de MACONNERIE
ETS MALCHIODI**
Sarl au capital de 80000 €
1, Avenue de Conches-Damville
27240 MESNIL SUR ITON
Tél. : 02 32 84 80 45 - Fax : 09 57 50 01 86
RCS EVREUX B 393 518 782 - 94 B 5
SIRET 393 518 782 00031 - APE/NAF : 4399 C

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200084812-20200320-2020-03-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2020

Notification : 25/03/2020





MALCHIODI
Depuis 1947

1 Avenue de Conches
27240 DAMVILLE
Tél : 02.32.34.80.45

Commune de GOUVILLE
27240 MESNILS SUR ITON

Damville, le 16/01/2020

N/réf : Devis N° 2020/01/06396

CREATION DE SANITAIRES ET DE TROIS CHAMBRES DANS LE GITE EXISTANT SUR LE SITE DE GOUVILLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200084812-20200320-2020-03-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2020

Notification : 25/03/2020



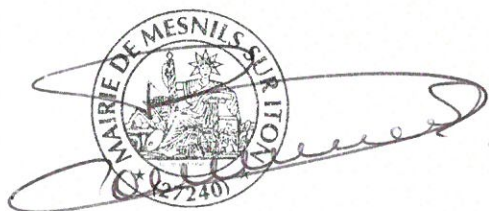
N°	Désignation	U.	Qté	PVU	PVT
1	TRAVAUX MODIFICATIFS				
1.1	Fourniture et pose de portes âme pleine prépeinte	U	-1,000	292,00	-292,00
1.2	Dépose de cloison au niveau des douches chargement et enlèvement	U	1,000	80,00	80,00
1.3	Dépose de carrelage sur chape dans les anciennes douches et enlèvement des gravois	M²	4,000	23,00	92,00
1.4	Chape en raccords à la suite	M²	4,000	34,00	136,00
1.5	Pose et fourniture de carrelage à la suite	M²	5,000	67,50	337,50
1.6	Dépose de plaques de plâtre au plafond suite à des fuites et remplacement	M²	6,000	65,00	390,00
1.7	Coffre de raccords en plafond	U	1,000	56,50	56,50
	Total :				800,00

Montant H.T.	800,00 €
T.V.A. à 20,00	160,00 €
Montant T.T.C.	960,00 €

"Bon pour accord de commande"

Le client:

L'entrepreneur:



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200084812-20200320-2020-03-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2020

Notification : 25/03/2020